

Un toit pour les sans-abri cet hiver ! (25.12.11)

Pour offrir un toit aux sans-abri cet hiver, la Ligue des droits de l'Homme vous propose une action simple : inciter votre Commune à réquisitionner les logements inoccupés et à les mettre à disposition des publics démunis.

Pour savoir comment agir concrètement dans votre commune, rendez-vous sur le site de la Ligue, où vous trouverez des lettres types à envoyer au bourgmestre ou au président du CPAS, ainsi qu'un mode d'emploi pour une interpellation de votre conseil communal.

Infos : 02/209 62 80, ldh@liguedh.be, www.liguedh.be.

Source: lettre hebdomadaire d'information de Interenvironnement Bruxelles.